



Revue Internationale d'Intelligence Économique (R2IE)

Appel à articles

« Ouvrir la boîte noire de l'analyse Méthodes, expérimentations et traçabilité »

Un numéro dirigé par :

Oliver LE DEUFF, Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux Montaigne, membre senior de l'Institut Universitaire de France

Christophe Deschamps, Docteur en sciences de l'information et de la communication, consultant et formateur en veille. Chercheur associé au CEREGE.

Dans les dispositifs de veille et d'intelligence économique, l'analyse occupe une place à la fois centrale et paradoxale. Souvent décrite comme le cœur du cycle de veille, elle demeure pourtant insuffisamment problématisée dans la littérature, malgré les travaux pionniers qui ont entrepris de la structurer comme objet de recherche à part entière (Bulinge, 2002 ; Bulinge, 2007 ; Bulinge, 2022). Si ces travaux fondateurs ont posé les jalons d'une épistémologie de l'analyse informationnelle, les mutations contemporaines (abondance des données, automatisation, IA générative) appellent un renouvellement des cadres et un élargissement des perspectives.

Sur le terrain, le constat est récurrent : les organisations investissent dans les outils de collecte et les plateformes de veille, mais peinent à structurer, et parfois même à nommer, la fonction d'analyse.

Ce point aveugle devient aujourd'hui critique. L'abondance informationnelle, l'accélération des flux, la diversification des sources, l'intégration des *analytics*, *metrics*, l'essor de l'OSINT et l'arrivée des intelligences artificielles génératives reconfigurent les frontières entre collecte, tri, interprétation et aide à la décision. Analyser ne peut plus être réduit à une simple étape intermédiaire : c'est un ensemble d'opérations (trier, recouper, qualifier, interpréter, formuler des hypothèses) qui visent à produire un renseignement actionnable sous contrainte de temps et d'efficacité. Ces opérations mobilisent à la fois un raisonnement rigoureux, une connaissance fine du contexte et, de plus en plus, des environnements techniques dont il faut maîtriser les apports et les limites.

Ce numéro propose de mieux définir et problématiser l'analyse, en élargissant le regard aux multiples figures de l'analyste (Drevon et al., 2022) : veilleurs, documentalistes, *knowledge managers*, analystes en intelligence économique, en risques, en RSE, en renseignement ou en OSINT (Le Deuff, Roumanos, 2021). Nous attendons aussi bien des retours d'expérience et des études de cas que des contributions à visée théorique. Les textes pourront rendre compte de l'analyse telle qu'elle se pratique, y compris dans ses difficultés, ses bricolages et ses apprentissages, ou la réinterroger théoriquement, en assumant sa dimension créative, située et outillée, au croisement des savoirs professionnels et des sciences de l'information, de l'organisation et des sciences sociales (Davenport et Prusak, 1998 ; Nonaka et Takeuchi, 1995), des enjeux économiques et géopolitiques (Limonier, Audinet, 2022). La question de la formation à l'analyse, de la transmission de ces compétences et des dispositifs pédagogiques qui la soutiennent (Memheld, 2016), est également bienvenue.

L'enjeu est d'articuler l'analyse comme raisonnement (formuler des hypothèses, les tester, les réfuter), comme organisation (coordonner les acteurs, capitaliser, piloter), comme technique (outils, formats, livrables) et comme production de temporalités (hiérarchiser les urgences, scénariser, alerter). Sur le plan épistémologique, l'analyse peut être comprise comme une enquête pragmatiste (Deschamps, 2025) : elle produit des hypothèses et les confronte à l'épreuve du réel, requalifiant ses énoncés en fonction des retours de son environnement (Peirce, 1931-1958 ; Dewey, 1938). Cette perspective ouvre la discussion sur l'incertitude, les régimes de preuve et la robustesse des conclusions, dans la continuité des logiques de la réfutation (Popper, 1959), de la rationalité limitée (Simon, 1947 ; Drevon et alii, 2021), du sensemaking (Weick, 1995) et des travaux sur les biais cognitifs, les falsifications (Deschamps, 2023) et les erreurs analytiques en contexte contraint (Kahneman, 2011 ; Heuer, 1999 ; Pherson et Pherson, 2015).

L'analyse ne relève pas d'une compétence individuelle isolée : elle s'accomplit au sein de collectifs, de routines, de standards et de chaînes de responsabilité. Sa qualité dépend autant de la communication entre veilleurs, analystes et décideurs que des méthodes employées. Elle s'appuie sur des infrastructures de mémoire, des répertoires de sources, des pratiques de documentation et de capitalisation. Les approches issues de la sociologie des sciences et des techniques, de la cognition distribuée et des théories de l'organisation permettent d'explorer ce tissage d'acteurs, d'artefacts et de coordinations (Latour, 1989 ; Zacklad, 2019). Les contributions pourront notamment interroger les formes organisationnelles et les cultures analytiques : la répartition des rôles, la coordination, les controverses, les arbitrages, les apprentissages collectifs ou les retours d'expérience. Elles pourront également se concentrer sur l'écriture et la traçabilité comme conditions de l'analyse : ce qui peut être reconstruit, vérifié, audité, discuté ; ce qui rend une analyse opposable et partageable. Comment, par exemple, documenter une chaîne de raisonnement pour qu'elle soit transmissible à un autre analyste ou défendable devant un commanditaire ? Les approches « architecturales » et médiatiques (Jeanneret et Souchier, 2005) éclairent la manière dont les outils configurent la pensée et les gestes de l'analyste, en écho avec les réflexions sur la technique, la dépendance aux dispositifs et la dimension ambivalente des environnements numériques (Stiegler, 1994, 1996). Ces enjeux deviennent particulièrement saillants lorsque l'analyse s'appuie sur l'automatisation et sur l'intelligence artificielle générative (Malo, 2024, Le Deuff, Roumanos, 2025) : délégation de tâches, fiabilité, contrôle, conditions de preuve, place du jugement humain et reconfiguration des responsabilités.

Enfin, nous invitons des contributions explorant l'analyse comme production de temporalités et d'imaginaires : la manière dont elle fabrique des priorités, des rythmes, des alertes et des scénarios, et comment elle participe à l'organisation d'un temps agi plutôt que d'un temps subi. Tout analyste sait que le rythme de production d'une note d'alerte n'est pas celui d'un dossier prospectif, et que la valeur d'une analyse tient aussi à sa capacité à arriver au bon moment. On peut ici se ressaisir des réflexions de Félix Guattari dans *Chaosmose* (1992) : « *Dans cette conception de l'analyse, le temps cesse d'être subi ; il est agi, orienté, objet de mutations qualificatives.* ». L'enjeu est de comprendre comment l'analyse relie le discontinu (signaux faibles, indices, anomalies) à la décision et à l'action, et comment elle rend possibles, concrètement, des réorientations stratégiques. Cette perspective ouvre la possibilité de détours heuristiques – fiction, figure du détective, montage, fragmentation sémiotique – pour interroger les styles d'attention, les seuils de bascule et les manières de faire parler les traces, sans jamais renoncer à l'exigence méthodologique. L'enjeu est de comprendre comment l'analyse relie le discontinu – signaux faibles, indices, anomalies – à la décision et à l'action, et comment elle rend possibles, concrètement, des bifurcations.

Trois axes d'exploration proposés

Axe 1 : Formes et logiques de l'analyse

Cet axe rassemble des contributions qui interrogent la définition et les usages de l'analyse dans les dispositifs de veille. Que fait concrètement un analyste lorsqu'il analyse ? Quelles opérations met-il en œuvre, dans quel ordre, avec quels points d'appui ? Il s'agit de décrire et de caractériser les opérations d'interprétation, de qualification, de validation et de synthèse à l'œuvre dans les processus analytiques. Les travaux pourront explorer les différentes formes de raisonnement et

d'enquête mobilisées par les veilleurs et analystes : production et test d'hypothèses, abduction, scénarisation, contre-hypothèses, gestion du doute, mais aussi biais et erreurs en situation de pression temporelle. Les retours d'expérience décrivant des situations d'analyse réelles, y compris des analyses qui ont échoué ou produit des résultats inattendus, sont les bienvenus. L'axe porte également attention aux méthodes de mise à l'épreuve, à la construction de la pertinence et aux frontières mouvantes entre automatisation et jugement humain.

Axe 2 : Dispositifs, cultures et écritures

Cet axe invite à aborder l'analyse comme dispositif sociotechnique, au croisement d'une organisation collective, de cultures professionnelles et d'écosystèmes outillés. Les contributions pourront étudier la répartition des rôles, la coordination entre acteurs, les controverses et arbitrages, ainsi que les apprentissages collectifs et les retours d'expérience. Elles pourront aussi interroger les conditions de la communication entre veilleurs, analystes et décideurs : comment s'expriment et s'actualisent les besoins informationnels ? Comment circule le renseignement produit, et comment le commanditaire en accuse-t-il réception ? Elles pourront également s'intéresser aux régimes de preuve et à la traçabilité : comment se documente une chaîne de raisonnement ? comment se qualifient les sources, se citent les éléments, se conservent les versions et les justifications ? L'axe accueille par ailleurs des contributions sur la formation et la montée en compétence des analystes : quels savoirs, savoir-faire et postures intellectuelles transmet-on, par quels dispositifs pédagogiques, et avec quels résultats ? Les travaux pourront enfin explorer les effets cognitifs, sémiotiques et organisationnels des outils, formats et architectures de l'écrit qui configurent les pratiques d'analyse, ainsi que les dépendances aux plateformes, standards et métriques.

Axe 3 : Automatisation, temporalités et imaginaires

Cet axe se concentre sur les transformations contemporaines de l'analyse dans un contexte d'automatisation croissante des tâches cognitives, et notamment avec l'essor des systèmes d'IA générative. Les analystes sont aujourd'hui confrontés à des questions très concrètes : quelles opérations peut-on déléguer à des dispositifs automatiques, et lesquelles doivent rester sous contrôle explicite du jugement professionnel ? Comment vérifier la fiabilité d'une synthèse produite automatiquement, expliciter ses sources, et rendre le raisonnement opposable ? L'automatisation de certaines opérations analytiques risque-t-elle de déqualifier les professionnels, ou au contraire de libérer du temps pour l'interprétation, la mise en perspective et l'arbitrage ? Les contributions pourront aborder ces enjeux de délégation, de fiabilité, de contrôle et de responsabilité dans des environnements hybrides. Elles pourront également analyser la manière dont ces dispositifs reconfigurent les livrables de l'analyse : nouveaux formats, nouvelles temporalités de production, nouvelles attentes des commanditaires. L'axe accueille également des réflexions sur la manière dont l'analyse produit des temporalités et des imaginaires : rythmes, scénarios, seuils d'alerte, bifurcations, projections. Enfin, l'axe ouvre la voie à des approches plus exploratoires sur les imaginaires de l'analyse et ses formes narratives : mise en récit du discontinu, montage d'indices, fragmentation sémiotique, usage heuristique de la fiction, afin de penser la fabrique des hypothèses, la circulation des preuves et la création de nouveaux foyers de sens.

Bibliographie indicative

ARGYRIS, Chris et SCHÖN, Donald A. (1978). *Organizational Learning: A Theory of Action Perspective*. Reading, MA : Addison-Wesley.

BEN-ISRAEL, Isaac (2004). *Philosophie du renseignement : logique et morale de l'espionnage*. Paris : Éditions de l'Éclat.

BESSON, Bernard et POSSIN, Jean-Claude (1996). *Du renseignement à l'intelligence économique*. Paris : Dunod.

BULINGE, Franck (2007) Un modèle d'analyse collective en situation : la "war room". In : *Market Management*, Vol. 7, n° 4, p. 50-69. DOI: 10.3917/mama.044.0050.

BULINGE, Franck (2014) Le couple analyste-décideur : un mariage de raison. In : *Cahiers de la sécurité et de la justice*, n° 29, p. 110-117. En ligne : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01803855v1.

BULINGE, Franck (2022). *Maîtriser l'information stratégique. Méthodes et techniques d'analyse* (2e éd.). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

DAVENPORT, Thomas H. et PRUSAK, Laurence (1998). *Working Knowledge: How Organizations Manage What They Know*. Boston, MA : Harvard Business School Press.

DESCHAMPS, Christophe (2023). « Les professionnels de l'intelligence économique face aux nouvelles technologies de falsification ». *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 15, n° 1, p. 97-121.

DESCHAMPS, Christophe (2025). *La phase d'analyse dans le cycle de la veille stratégique : conditions d'une mise en œuvre pertinente dans le cadre d'organisations françaises*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Nicolas Moinet, Université de Poitiers.

DEWEY, John (1938). *Logic: The Theory of Inquiry*. New York : Henry Holt.

DREVON, Elsa, DUFOUR, Christine et MAUREL, Dominique (2021). « De la prise de décision à la stratégie des organisations : les finalités de la veille orientée vers la stratégie ». *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 13, n° 2, p. 23-42.

DREVON, Elsa, DUFOUR, Christine et MAUREL, Dominique (2022). « Les veilleurs traqueur, pivot et intégré impliqués dans un processus de veille ». *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 14, n° 1, p. 111-134.

GUATTARI, Félix (1992). *Chaosmose*. Paris : Galilée.

HEUER, Richards J. Jr. (1999). *Psychology of Intelligence Analysis*. Washington, DC : Center for the Study of Intelligence, Central Intelligence Agency.

HEUER, Richards J. Jr. et PHERSON, Randolph H. (2015). *Structured Analytic Techniques for Intelligence Analysis* (2e éd.). Thousand Oaks, CA : CQ Press.

HUTCHINS, Edwin (1995). *Cognition in the Wild*. Cambridge, MA : MIT Press.

JAMES, William (1907/1911). *Le pragmatisme*. Paris : Flammarion.

JEANNERET, Yves et SOUCHIER, Emmanuel (2005). « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». *Communication et langages*, n° 145, p. 3-15. DOI : 10.3406/colan.2005.3351.

KAHNEMAN, Daniel (2011). *Thinking, Fast and Slow*. New York : Farrar, Straus and Giroux.

KLEIN, Gary (1998). *Sources of Power: How People Make Decisions*. Cambridge, MA : MIT Press.

LATOURE, Bruno (1989). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences* (trad. Michel Biezunski). Paris : La Découverte.

LE DEUFF, Olivier et ROUMANOS, Rayya (2021). « Open Source Intelligence (OSINT) : retour aux sources ». *I2D – Information, données & documents*, n° 1, p. 8-12. DOI : 10.3917/i2d.211.0008.

LE DEUFF, Olivier et ROUMANOS, Rayya (2025). *Rapport final du projet MatrioscIA. MATRIce Osint pour les Cas d'usage de l'IA*. Institut des hautes études du Ministère de l'Intérieur ; MICA. halshs-05404123.

LIMONIER, Kévin et AUDINET, Maxime (2022). « De l'enquête au terrain numérique : les apports de l'Osint à l'étude des phénomènes géopolitiques ». *Hérodote*, n° 186, p. 5-17. DOI : 10.3917/her.186.0005.

MALO, Alexandre (2024). « Explosion des données à l'ère de l'IA : affronter les défis sécuritaires ». *Revue Défense Nationale*, hors-série n° 15, p. 123-136.

McLAUGHLIN, Tara et USHER, William (2024). « Day in the Life of an AI-Augmented Analyst ». *SCSP (Special Competitive Studies Project)*, 10 janvier 2024.

MEMHELD, Pierre (2016). « Pourquoi il faut renforcer l'enseignement de l'analyse stratégique en France ». *The Conversation*, 21 décembre 2016.

MEMHELD, Pierre (2017). « Comment enseigner les méthodes d'analyse du renseignement ». *The Conversation*, 20 janvier 2017.

NONAKA, Ikujiro et TAKEUCHI, Hirotaka (1995). *The Knowledge-Creating Company: How Japanese Companies Create the Dynamics of Innovation*. New York : Oxford University Press.

PEIRCE, Charles Sanders (1931-1958). *Collected Papers of Charles Sanders Peirce* (vol. 1-6 éd. C. Hartshorne et P. Weiss ; vol. 7-8 éd. A. W. Burks). Cambridge, MA : Harvard University Press.

PERSON, Katherine Hibbs et PERSON, Randolph H. (2016). *Critical Thinking for Strategic Intelligence* (2e éd.). Thousand Oaks, CA : CQ Press.

POPPER, Karl (1959). *The Logic of Scientific Discovery*. London : Hutchinson.

SIMON, Herbert A. (1947). *Administrative Behavior: A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organization*. New York : Macmillan.

SNOWDEN, David (2002). « Complex Acts of Knowing: Paradox and Descriptive Self-Awareness ». *Journal of Knowledge Management*, vol. 6, n° 2, p. 100-111.

STIEGLER, Bernard (1994). *La technique et le temps 1. La faute d'Épiméthée*. Paris : Galilée.

STIEGLER, Bernard (1996). *La technique et le temps 2. La désorientation*. Paris : Galilée.

TETLOCK, Philip et GARDNER, Dan (2015). *Superforecasting: The Art and Science of Prediction*. New York : Crown.

TROTIGNON, Yves (2015). « L'analyse du renseignement : savoir et comprendre pour agir ». In : HENROTIN, Joseph, SCHMITT, Olivier et TAILLAT, Stéphane (dir.), *Guerre et stratégie : approches, concepts*. Paris : PUF.

WEICK, Karl E. (1995). *Sensemaking in Organizations*. Thousand Oaks, CA : Sage.

ZACKLAD, Manuel (2019). « Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation ». *Communication & langages*, n° 199, p. 37-64. DOI : 10.3917/comla1.199.0037.

Langues : Les articles proposés pourront être rédigés en langue française ou en anglais

Dates importantes

31 mai 2026	Date limite de réception des articles complets.
15 juin 2026	Début des notifications d'acceptation, de correction ou de modification.
15 septembre 2026	Date limite de réception des articles corrigés et définitifs.

Guide à la soumission des articles

- Soumission des articles : au plus tard le 31 mai 2026, sous forme d'un texte complet (format DOC ou DOCx uniquement) à l'adresse suivante : **oledeuff@gmail.com**

Un accusé de réception sera envoyé, sous 48h, aux auteurs.

Les articles doivent être d'une longueur de texte qui ne doit pas excéder 40 000 signes (espaces compris), selon les consignes ci-après.

- **Notifications d'acceptation : à partir du 15 juin 2026**, les auteurs recevront une notification d'acceptation, de correction ou de modification des articles complets évalués par le comité scientifique.
- **Date limite de réception des articles corrigés et définitifs (si demandé par le comité scientifique) : 15 septembre 2026.** Le non-respect de cette date peut entraîner l'éviction pour cause de délai d'édition.

Évaluation des articles

Chaque article sera examiné par au moins deux évaluateurs (en double aveugle), qui estimeront sa pertinence, sa cohérence avec le thème du numéro, sa validité scientifique, son originalité et la clarté de son contenu.

Comité scientifique du numéro :

Christian MARCON, Professeur en Sciences de l'Information et la communication à l'université de Poitiers. Directeur de la *Revue Internationale d'Intelligence Économique*

Nicolas MOINET, Professeur en Sciences de l'Information et la communication à l'université de Poitiers

Audrey KNAUF, Maîtresse de conférences en science de l'information et de la communication à l'Université de Lorraine.

Anne KRUPICKA, Maîtresse de conférences en sciences de gestion à l'Université de Poitiers

Rayya ROUMANOS, Maîtresse de conférences en science de l'information et de la communication à l'Université Bordeaux Montaigne

Gérald ARBOIT, Docteur HDR en Histoire du renseignement, chercheur associé SIRICE (Paris)

Contacts :

Olivier LE DEUFF : oledeuff@gmail.com

Christophe DESCHAMPS : christophe.de@gmail.com



Revue Internationale d'Intelligence Économique

Consignes de rédaction aux auteurs

Sur le fond de l'article

Chaque contribution comprend une introduction, au sein de laquelle figurent la problématique abordée, ainsi que l'hypothèse explorée ou le positionnement défendu par l'auteur.

Le corps de l'article contient impérativement une revue de littérature, une justification de la méthode ou des outils de recherche mobilisés, et une partie empirique.

La conclusion met en exergue les principaux apports (théoriques et/ou pratiques) de l'article.

Sur la forme du texte

Chaque article ne devra pas excéder une longueur de 40 000 caractères environ, espaces compris.

La première page contient impérativement le titre, la notice de présentation de l'auteur, et un résumé de la contribution de 10 à 12 lignes.

Afin d'assurer le référencement de chaque article dans les bases de données, chaque communication devra être impérativement accompagnée d'un résumé et de mots clés, à la fois en français et en anglais.

Feuille de style :

- Marges : Haut, bas : 2,5 cm ; Droite, Gauche : 2 cm
- Interligne 1
- Espace entre deux paragraphes : 6 points après la dernière ligne du paragraphe
- Police de caractères : Cambria

- Titre de l'article : CAMBRIA, MAJUSCULE, taille 20
- Premier niveau de titre : MAJUSCULE, taille 12, gras. Numéroté de 1 à n. Suivi de deux lignes blanches
- Deuxième niveau de titre : minuscule, taille 12, gras. Numéroté de 1.1 à... Suivi d'une ligne blanche.
- Troisième niveau de titre : minuscule, taille 10, gras. Numéroté de « a » à... Pas de saut de ligne avant le texte.
- Corps du texte : CAMBRIA, corps de texte, taille 10
- Note de bas de page CAMBRIA, Taille 8
- Noms des auteurs en gras,
 - Prénom : minuscule,
 - Nom : majuscule

La biographie des auteurs, lorsqu'il y en a une, doit être en italique.

Les illustrations doivent bien rendre en N&B (nuance de gris), et entrer (s'aligner sur le texte à droite et à gauche) dans 13 cm (17 cm – 2 fois les marges).

Les éventuels schémas ou tableaux seront insérés dans le document au format image (jpeg par exemple), et sont annotés d'une légende située sous le schéma ou tableau, centré, en italique, taille 10.

Chaque article comprend impérativement une bibliographie. Si celle-ci est intégrée en fin de document, les auteurs doivent être également cités dans le corps de l'article de la manière suivante : (Auteur, année). Exemple : (Carayon, 2003).

La bibliographie respecte la mise en forme suivante :

- Pour les ouvrages : NOM et initiale du prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, éditeur, lieu d'édition, date de publication
- Pour les articles : NOM et initiale du prénom de l'auteur, "Titre de l'article", Titre de la revue, Vol., N°, date de publication

